

Bulletin Municipal

SAINT JUST SUR VIAUR

Automne Hiver 2020

Sommaire

Présentation du conseil municipal

Commissions-Délégations

Pays Ségali Communauté

Actualités

Informations

Initiative citoyenne

Etat civil



LE MOT DU MAIRE

St Justoises, St Justois,

Me voilà maire de notre commune et j'assumerai cette fonction dans les principes de justice et de morale.

J'ai voulu un conseil municipal participatif et à votre écoute, organisé en commissions municipales, dont vous trouverez l'organisation dans ce bulletin

Notre volonté est de vous inviter dans leur animation pour la réalisation de projets au nom du seul intérêt général.

Venez avec vos idées, votre expérience, votre aide matérielle. Je vous en sais capable ! Osez ! Et nous réussirons !

J'ai conscience du défi et de la complexité de ce fonctionnement; mais au nom de la liberté d'expression et du respect de tous, vos idées et doléances ne trouveront écho auprès des élus que dans la légalité de cette seule organisation.

Je suis à votre écoute au 06.24.74.85.15 et yvon.besombes@orange.fr

Je renouvelle toute ma confiance à Laurence notre secrétaire et à Arnaud notre agent tous deux investis dans ce projet.

Je vous remercie au nom du conseil municipal de votre confiance.

Yvon BESOMBES

*“ Le maire et
l'ensemble du
conseil
municipal vous
présentent
leurs meilleurs
vœux pour
l'année 2021 ”*

Conseil municipal



Mr BESOMBES Yvon
Maire



Mme BOUSQUET Sandrine
1ère adjointe



Mme ROBERT Marylène
2ème adjointe



Mme SOULA Laurie
3ème adjointe



Mme BALADINE
Dominique



Mr CAP Daniel



Mme BARASC Eliane



Mme CONDUCHE
Christelle



Mme CONDUCHE Prescillia



Mme MAILLET Juliette

“ Avançons ensemble !”

Commissions Délégations

COMMISSIONS COMMUNALES

Réseaux - BESOMBES Yvon - ROBERT Marylène - CAP Daniel - CONDUCHÉ Christelle - CONDUCHÉ Prescillia

Bâtiments communaux - BOUSQUET Sandrine - BALADINE Dominique - BARASC Eliane - CONDUCHÉ Christelle - MAILLET Juliette

Environnement, tourisme, cadre de vie - ROBERT Marylène - SOULA Laurie - BARASC Eliane - CAP Daniel - CONDUCHÉ Christelle - CONDUCHÉ Prescillia - MAILLET Juliette

Affaires sociales, relations avec les associations - SOULA Laurie - ROBERT Marylène - BARASC Eliane - CAP Daniel

Finances - BOUSQUET Sandrine - BALADINE Dominique - CONDUCHÉ Prescillia - MAILLET Juliette

Communication - SOULA Laurie - ROBERT Marylène - CAP Daniel - CONDUCHÉ Prescillia

Urbanisme - BOUSQUET Sandrine - BALADINE Dominique - BARASC Eliane - CONDUCHÉ Christelle - MAILLET Juliette

DÉLÉGATIONS

Syndicat Intercommunal d'Énergie du département de l'Aveyron (SIEDA) - MAILLET Juliette

Syndicat Intercommunal d'Adduction à l'eau Potable (SIAEP) du Viaur - BOUSQUET Sandrine - CAP Daniel

Syndicat Intercommunal d'Adduction d'Eau Potable Rives du Tarn - ROBERT Marylène - BESOMBES Yvon

Syndicat mixte des eaux du Lézou Segala - CAP Daniel - BOUSQUET Sandrine

Syndicat Mixte du Bassin Versant du Viaur (S.M.B.V.V) - CAP Daniel

Syndicat Mixte d'Information des Collectivités Aveyronnaises (SMICA) - BESOMBES Yvon

Syndicat Intercommunal à vocation unique - BESOMBES Yvon

Aveyron Ingénierie - BOUSQUET Sandrine

Centre Social du Naucellois - SOULA Laurie

Communauté de communes



Notre communauté de communes a été créée le 1^{er} janvier 2017. Pays Ségali regroupe 23 communes du Ségala aveyronnais et représente donc 18 000 habitants.

Les communes de Pays Ségali partagent un objectif commun qui est celui d'élaborer un projet de développement et d'aménagement de son espace :

- En assurant un développement homogène et une gestion cohérente des services
- En mettant en commun les moyens humains et financiers pour réaliser des projets et divers travaux d'équipements
- En bénéficiant de moyens financiers versés par l'État.

A la suite des élections municipales, le nouveau conseil communautaire a élu la présidente de la communauté de communes Mme Karine CLEMENT, maire de Naucelle. Suite à la prise de ses fonctions elle a élu les vice-présidents ainsi que les membres du bureau.

Le maire de notre commune, Yvon BESOMBES est conseiller communautaire .

La communauté de communes, tout comme la commune, travaille activement au sein de commissions thématiques dans lesquelles vos conseillers municipaux représentent les intérêts de notre commune.

Vos conseillers municipaux dans les commissions de la communauté de communes :

- ◆ BALADINE Dominique - Commission Collecte et traitement des déchets
- ◆ SOULA Laurie - Commission Petite enfance, enfance et jeunesse / Commission Social et Culturel
- ◆ BESOMBES Yvon - Commission Voierie et mobilités
- ◆ CONDUCHE Christelle - Commission Développement économique, attractivité et communication
- ◆ BARASC Eliane - Commission Tourisme, loisirs et équipements sportifs / Commission Affaires scolaires
- ◆ CAP Daniel - Commission Agriculture et développement durable
- ◆ CONDUCHE Prèscillia - Commission des Finances
- ◆ MAILLET Juliette - Commission Assainissement
- ◆ BOUSQUET Sandrine - Commission Urbanisme et aménagement du territoire

Cérémonie du 11 novembre

Malgré le contexte sanitaire, un dépôt de gerbe et une cérémonie dirigée par le maire, Mr BESOMBES Yvon, ont eu lieu en petit comité le mercredi 11 novembre.

Voici un extrait ;

“ Chers citoyens,

Le Conseil Municipal et les citoyens de St.Just ont le devoir en ce jour de commémoration de fleurir cette stèle en présence de Monsieur Michel AUGER .

C'est un honneur d'avoir un ancien combattant de la guerre d'Algérie à nos côtés pour déposer cette gerbe fleurie en mémoire de tous ces valeureux soldats qui ont sacrifié leur vie pour notre patrie.

Cet évènement commémoratif est d'autant plus important que nous traversons une période troublée; dans le monde entier des conflits armés éclatent et rappellent malheureusement les guerres que notre patrie a traversées et qui ont privé tant de familles d'êtres chers.

Honneur à eux ”



Maison d'accueil familial pour personnes âgées

Ce projet, initié par l'ancienne municipalité, suit son cours. Les travaux de gros œuvre sont en voie de réalisation. La création d'un nouveau parking est à l'étude, et une réflexion sur l'aménagement de l'environnement des espaces verts est en cours.

Une réunion de travail a été organisée début décembre avec l'ensemble du conseil municipal ainsi que les membres de l'association « Résidence au bord du Viaur » afin de pouvoir échanger sur le projet de la maison d'accueil familial pour personnes âgées et de répondre aux diverses questions.

Création d'un site internet

Dans le but de pouvoir communiquer davantage avec vous, le conseil municipal a voté la création d'un site internet, qui viendra en supplément des moyens de communication déjà utilisés sur la commune (affichages, bulletins d'information, courriers etc).

Pour cela, nous faisons appel au SMICA (Syndicat mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie informatique des Collectivités ou établissements publics Adhérents) de l'Aveyron.

Pour être informés de la mise en ligne du site et des actualités de la commune, vous pouvez nous suivre sur notre page Facebook :



Mairie de Saint Just sur Viaur

Noël des agents

Nos agents sont dévoués tout au long de l'année à notre commune et contribuent activement au bon fonctionnement de Saint-Just-sur-Viaur. Ainsi, il nous a semblé important d'initier la tradition des cadeaux de fin d'année.

Nous avons donc fait le choix de bons d'achat d'une valeur de 60€ pour chacun à dépenser chez des commerçants de proximité.

En effet, au vu de la situation particulièrement difficile à laquelle font face nos commerçants, nous avons voulu les mettre en avant et leur faire profiter de cette initiative.

Commission réseaux

- Réseau électrique : diagnostic sur l'état des lignes avec Enédis pour prévenir et non subir les coupures (élagages, changements de pylônes)

Les travaux d'enfouissement seront terminés mais non étendus. Le financement des réparations de ce type de réseau enterré serait insupportable par notre commune.

Une réflexion sur l'éclairage public sera menée.

- Réseau téléphonique :

Téléphonie fixe: on ne peut que constater le désengagement de l'opérateur sur ce réseau. Nous devons être très vigilants .

Téléphonie mobile: la recherche par Orange d'un site de pose d'une antenne 4/5G sur la commune et le développement de la fibre optique sont en cours.

- Réseau d'assainissement : le diagnostic sur la station et le réseau est sévère; tous deux doivent être remis aux normes.

- Eau potable : trois syndicats et la société Sogédo pour l'entretien assurent notre approvisionnement et là encore des travaux importants et urgents devront être réalisés pour supprimer notamment les surpressions qui causent les ruptures.

- Voirie : une étude sera réalisée avec l'intercommunalité sur les routes, fossés, sorties d'eau , ponts et ouvrages divers, ainsi que sur le ramassage des poubelles.

Le programme d'entretien en découlera .

- Les chemins de randonnée ne seront pas oubliés.

Au nom de l'intérêt général, la commission RESEAUX attend vos suggestions !

Commission sociale

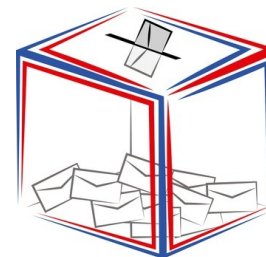
Au vue du contexte sanitaire et du dernier confinement, nous sommes allés à la rencontre de personnes âgées isolées afin de leur distribuer des attestations de déplacement, mais aussi pour leur laisser nos coordonnées si besoin.

Le prochain bulletin traitera essentiellement des finances et des bâtiments communaux.

Inscription listes électorales

Nous vous rappelons que vous pouvez vous inscrire pour pouvoir voter à St-Just pour les prochaines élections.

Pour cela, rendez-vous à la mairie avec un justificatif de domicile, une pièce d'identité et votre ancienne carte d'électeur (si vous en possédez une).



Divagation des chiens

Il est demandé aux propriétaires de chiens de ne pas les laisser divaguer, de jour comme de nuit. Les chiens non tenus et se promenant sans surveillance représentent un danger pour les cyclistes, pour les promeneurs, les usagers de la route ainsi que pour les riverains.

Nous vous remercions de votre surveillance.

Personnes âgées isolées

Afin de prévenir les conséquences que pourrait avoir un évènement exceptionnel (canicule, grand froid, épidémie, etc), la loi du 30 juin 2004 et son décret d'application du 1^{er} septembre 2004 instaurent dans chaque département un Plan d'Alerte et d'Urgence. Déclenché par le préfet, il vise à apporter rapidement conseils et assistance aux personnes les plus vulnérables.

Nous vous informons qu'un registre nominatif et confidentiel recensant les personnes fragiles et isolées est tenu à jour à la mairie.

Les personnes pouvant être inscrites sur le registre nominatif sont :

- 1 - Les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à leur domicile
- 2 - Les personnes âgées de plus de 60 ans reconnues inaptes au travail résidant à leur domicile
- 3 - Les personnes adultes handicapées bénéficiant de l'Allocation Adultes Handicapés, de l'allocation Compensatrice pour tierce personne, de la carte d'invalidité, de la reconnaissance de la qualité de travailleur handicapé ou d'une pension d'invalidité (cf. article R.121-3)

L'objectif est de permettre l'intervention ciblée des services sanitaires et sociaux en cas de déclenchement du Plan d'Alerte et d'Urgence départemental. Pour les bénéficiaires, la démarche est volontaire et la déclaration facultative.

Si vous souhaitez vous inscrire sur ce registre, vous devez contacter la mairie de Saint Just sur Viaur pour retirer le formulaire d'inscription.

Développement de la couverture mobile

En janvier 2018, le Gouvernement, l'ARCEP (l'Autorité de Régulation des Communications Électroniques et des Postes) et les opérateurs mobiles sont parvenus à un accord historique visant à généraliser la couverture mobile de qualité pour tous les Français.



Pour cela, des équipes locales se sont organisées. Elles sont composées des préfetures, des conseils départementaux, des sGAR, des associations de collectivités territoriales, des porteurs de projets des réseaux d'initiative publique du Plan France Très Haut débit, AodE, etc. Elles ont sélectionné les sites mobiles prioritaires visant à couvrir ces zones prioritaires, dans le cadre de dotations allouées par l'État.

Notre commune ayant été identifiée dans le cadre de ce dispositif, elle bénéficiera prochainement d'une couverture mobile de qualité.

La commune a été contactée par Orange, qui a été désigné opérateur pilote pour la mise en œuvre de la couverture mobile sur la commune.

Ils sont donc à la recherche, pour le compte des quatre opérateurs, d'un emplacement pour la mise en place d'une antenne-relais Haut et Très Haut Débit Mobile (4G/5G).

Pour cela, ils s'appuient sur la société TDF qui réalisera l'ensemble des prestations nécessaires à cette implantation et à l'accueil des équipements dans la durée.

Cette société a contacté la mairie afin d'étudier les possibles lieux d'implantation de l'antenne.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

<https://www.aménagement-numérique.gouv.fr/fr/mobile/couverture-ciblee>

Communication numérique

Dans un souci écologique de réduction des impressions, les personnes souhaitant recevoir les bulletins municipaux, les informations et les courriers du conseil municipal via internet peuvent communiquer leur adresse e-mail au secrétariat de la mairie (adresse mail page 12).

Initiative citoyenne

LA LIBRAIRIE DU CHAT GANTÉ

“ Les lieux où l'on peut emporter ou amener des livres se multiplient un peu partout: boîtes, cabines téléphoniques reconverties ...

A Saint-Just, c'est une cabane à outils aménagée en « librairie » : le Chat Ganté, c'est son nom. Modeste, furtive, gratuite et accueillante au passant.

L'idée de partager le goût du livre et de la lecture s'est donc naturellement enracinée à la croisée d'un lieu de passage : un pont, un chemin où des livres arrivent (merci aux donateurs) et repartent.

Le Chat Ganté accueille des livres d'origines variées ; réformés ou retranchés des bibliothèques privées, scolaires, publiques (environ 500 actuellement) et qui ainsi connaissent une nouvelle vie auprès des lecteurs de tous âges. Des livres qui parfois reviennent mais qui le plus souvent s'en vont définitivement...

Tous les genres y sont présents : pour les tout petits ; bandes dessinées ; romans ; essai ; histoire ; poésie...

Visiteurs et visiteuses peuvent également emporter des estampes et des textes imprimés sur les presses du Calame à Naucelle.

Voilà; apporter des livres si l'on veut, emporter des livres si l'on veut: tout est là, et le Chat a ses habitué-e-s et est ouvert 24h/24!”

GUIMBERT Olivier

Pour vous rendre jusqu'à la librairie du chat Ganté, depuis la salle des fêtes, avancez en direction de Castelpers, puis prenez le pont sur la droite qui traverse le Giffou. La petite cabane est située sur votre droite !

Bonne balade et bonne lecture!



ÉTAT CIVIL 2020

Naissances 0

Décès 6

Mr LEGRAY Christian le 18/02/2020

Mme BESOMBES (née TAYAC) Marthe le 31/05/2020

Mr COUGOUREUX Armand le 31/05/2020

Mr MAZARS Guy le 13/07/2020

Mr ASSIE Thierry le 09/11/2020

Mme TAYAC (née FRAYSSINET) Casimirette le 26/11/2020

Mariage 0

PERMANENCES SECRÉTAIRE DE MAIRIE

Lundi de 9h à 12h30

Jeudi de 13h30 à 17h30

Vendredi de 13h30 à 17h30

Le maire reçoit sur rendez-vous aux horaires d'ouverture de la mairie

COORDONNÉES

Mairie de Saint Just Sur Viaur

Le Bourg

12800 Saint-Just-sur-Viaur

☎ 05.65.69.22.63

@ mairiedesaintjustsurviaur@laposte.net